



WWF France Standard : 01 55 25 84 84
1 carrefour de Longchamp Direct : 01 55 25 84 86
75016 France Fax : 01 55 25 84 74
www.wwf.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la veille de la conférence de Bonn sur la biodiversité ¹ le WWF-France lance le fonds BIOME outil d'investissement et de défiscalisation verte en Outre-Mer

Paris, le 15 mai 2008... En présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie et de Thierry Hegay représentant du Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, le WWF-France a annoncé la création du Fonds BIOME (Biodiversité Outre-Mer).

Le Fonds BIOME est destiné à récolter des fonds auprès de mécènes privés (entreprises, grands donateurs, fondations) dans le but de financer des programmes de protection de la biodiversité en outre-mer français. Pour sa part, **le WWF procède à un premier versement d'1 million d'euros et ambitionne de recueillir et d'investir 10 millions au total**, sur une période de 5 ans. Il poursuit ainsi sa campagne Outre-mer, lancée en 2004, en doublant son investissement.

Serge ORRU, Directeur général du WWF-France, a rappelé que la biodiversité ultra-marine, qui représente 80 % de la biodiversité française, est toujours et encore soumise à une érosion effrénée. On recense, en outre-mer, 60 fois plus d'extinctions d'espèces qu'en métropole. De nombreux habitats naturels sont réduits à quelques lambeaux menacés (source UICN ², septembre 2007). Dès lors, l'engagement pris par la France de stopper la perte de biodiversité sur le territoire national en 2010 paraît très difficile à atteindre.

Pourtant le WWF a reconnu les efforts réalisés depuis 4 ans. Nombre des engagements pris par le gouvernement ont été tenus : création des parcs nationaux de Guyane et des Hauts de la Réunion, de la Réserve naturelle des Terres Australes et déclinaisons, sous forme de plans d'actions locaux, de la stratégie nationale pour la biodiversité.

Mais, les financements manquent. Les crédits actuels pour la mise en œuvre des plans d'actions sont insuffisants et programmés sur seulement deux ans. Il n'existe aucun mécanisme de financement pérenne. C'est pourquoi, le WWF donne aujourd'hui priorité à la recherche de fonds, qu'il s'agisse d'inciter les pouvoirs publics à mettre en place des mécanismes de financement durables ou qu'il s'agisse d'attirer des financements privés.

Grâce au Fonds BIOME, et en accord avec les mécènes concernés, le WWF-France renforcera, avec ses partenaires ultramarins, ses initiatives en Guyane, en Nouvelle-calédonie, aux Antilles, à Mayotte, à la Réunion, en Polynésie française, pour que vivent certains des plus beaux et plus riches écosystèmes de la Planète : forêts tropicales sèches, forêts tropicales humides, mangroves, récifs coralliens...

Le WWF-France se félicite qu'aujourd'hui l'importance de la biodiversité Outre-Mer soit reconnue et mieux prise en compte.

**Contact presse : Béatrice Jouenne, tél. : 01 55 25 84 70, bjouenne@wwf.fr
Photos libres de droit disponibles sur demande**

¹ Conférence des parties de la Convention sur la biodiversité, 19 au 30 mai 2008

² Union Internationale pour la Conservation de la Nature